



Enquête unifiée annuelle sur les entreprises

Enquête de 1998 sur les industries de services : services de géomatique

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Document confidentiel une fois rempli

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call the telephone number indicated in the shaded box below.

Corriger au besoin les renseignements figurant sur l'étiquette préimprimée en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale	
0002	Nom commercial	
0003	À l'attention de	
0004	Adresse	
0005	Ville	
0006	Province	Code postal
0008	Personne-ressource	
0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais

A - Introduction

Objet de l'enquête
 Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation que nécessite la production de statistiques sur votre branche d'activité. Regroupées avec des renseignements d'autres sources, ces données serviront à produire les estimations officielles de la production économique nationale et provinciale au Canada, ainsi que les estimations officielles de l'activité par branche d'activité. Ces estimations seront utilisées par les administrations publiques pour établir les programmes nationaux et régionaux et pour planifier les politiques, ainsi que par le secteur privé pour mesurer le rendement des branches d'activité et le développement des marchés.

Couverture
 Veuillez remplir le présent questionnaire pour l'établissement (les établissements) et l'emplacement (les emplacements) indiqué(s) sur l'étiquette d'adresse ci-dessus. Ne produisez une déclaration que pour les établissements situés au Canada.

Confidentialité
 La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées sur ce questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Retour du questionnaire :
Veuillez le remplir et le retourner dans les 30 jours suivant sa réception. Veuillez retourner le(s) questionnaire(s) dûment rempli(s) dans l'enveloppe ci-jointe. Si vous préférez le faire par télécopieur, consultez la rubrique **Directives générales**, à la section A, pour plus de renseignements. Merci.

Avez-vous besoin d'un autre questionnaire ?
Avez-vous des questions ?
Téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire : (en lettres moulées)

0026 M. Mme Mlle 0013 _____

Prénom Nom de famille

Titre : 0014 _____

N° de tél. 0017 _____	Poste 0027 _____	N° de téléc. 0016 _____	Date rempli : AAAA MM JJ
-----------------------	------------------	-------------------------	-----------------------------

Signature: _____ 0015 _____

J'atteste que les renseignements fournis ici sont, autant que je sache, complets et exacts.

Merci de votre collaboration

Renseignements sur la période de déclaration

L'« unité commerciale » correspond à l'établissement (aux établissements) ou à l'emplacement (aux emplacements) décrit(s) sur l'étiquette d'adresse.

Période de déclaration

Pour les besoins de la présente enquête, veuillez déclarer les données pour l'exercice financier de 12 mois dont le DERNIER JOUR se situe entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 1998. À titre d'exemple, si votre exercice financier se termine le 31 mars, veuillez déclarer les données pour la période du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998.

1. Du ⁰⁰¹¹ AAAA MM JJ Au ⁰⁰¹² AAAA MM JJ

2. Si l'unité commerciale N'A PAS été exploitée toute l'année, veuillez cocher la ou les cases pertinentes :

- 0042 Exploitation saisonnière
 0032 Nouvelle entreprise
 0033 Changement de la fin de l'exercice financier
 0034 Changement de propriété
 0035 Arrêt définitif de l'exploitation
 0036 Fermeture temporaire (veuillez en préciser la raison) ⁰⁰³⁷ _____

3. ⁰⁰³⁸ Autre (veuillez préciser) ⁰⁰³⁹ _____

4. Genre d'organisation (veuillez cocher une seule case)

- 0024 1 Entreprise individuelle 5 Coentreprise
 2 Société de personnes 6 Entreprise publique
 3 Compagnie constituée en personne morale 7 Administration publique
 4 Coopérative 8 Organisme sans but lucratif

5. L'établissement a-t-il participé à une ou plusieurs coentreprises durant la période de déclaration?

(Par coentreprise, on entend un projet commercial particulier auquel participent au moins deux parties ou sociétés qui conviennent de fournir le capital nécessaire et de partager les bénéfices ou les pertes en proportions convenues. L'association prend fin au moment où le projet s'achève ou à une date déterminée.)

0170 Oui Non Dans la négative, veuillez passer à la section « Activité commerciale principale ».

6. Dans l'affirmative, avez-vous joint au présent rapport un état détaillé des revenus et des dépenses correspondant à la part de votre société dans la ou les coentreprises?

0171 Oui Non

Veuillez indiquer le nom des coentreprises, ainsi que celui des autres partenaires.

Veuillez inscrire aussi le numéro d'entreprise de toute coentreprise qui a été constituée en société.

Nom de la coentreprise	Partenaires de la coentreprise	Numéro d'entreprise de Revenu Canada (s'il y a lieu)
0180	0181	0182
7. 8. Cette coentreprise est-elle ⁰¹⁹⁰ 1 <input type="radio"/> constituée en société ou 2 <input type="radio"/> non constituée en société?		
9. S'il s'agit d'une coentreprise non constituée en société, veuillez indiquer la durée de la coentreprise. De ⁰¹⁹¹ _____ À ⁰¹⁹² _____		

S'il vous faut plus d'espace, veuillez inclure une feuille séparée.

Activité commerciale principale

Veillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **PRINCIPALE** décrivant le plus exactement la source principale des revenus d'exploitation. (**Veillez ne cocher QU'UNE SEULE activité.**)

1. **54136** ⁰²⁴⁷ **Services de prospection et de levé géophysiques**

Établissements dont l'activité principale consiste à rassembler et à interpréter des données géophysiques et à les présenter sous forme de levés. Ces établissements se spécialisent souvent dans la localisation et la mesure des ressources du sous-sol telles que le pétrole, le gaz et les minéraux, mais peuvent également faire de la prospection en prévision de travaux de génie. Diverses techniques de prospection sont utilisées selon les besoins, notamment les levés sismiques, magnétiques, gravimétriques, électriques, électromagnétiques et radiométriques.

Exclusions : Établissements dont l'activité principale est la prospection géophysique combinée à d'autres activités d'exploration.

54137 ⁰²⁴⁸ **Services d'arpentage et de cartographie, sauf les levés géophysiques**

Établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services d'arpentage et de cartographie de la surface terrestre, y compris le fond de l'océan. Ces services peuvent comprendre l'arpentage et la cartographie de zones de surface ou de zones souterraines, notamment pour la création de servitudes de vue ou le partage des droits dans des terrains par la création de servitudes souterraines d'utilité publique. Parmi les activités de cette classe, notons : la cartographie et les levés cadastraux et topographiques; les levés directeurs tels que les levés géodésiques et les levés effectués à l'aide du système de positionnement global; les levés cartographiques, y compris la cartographie photogrammétrique; le contrôle de la qualité et la production de cartes à l'aide de systèmes d'information géographique (SIG); les services de cartographie géospatiale.

Exclusions : Établissements dont l'activité principale consisté à publier des atlas et des cartes, à développer ou à publier des logiciels SIG.

2. ⁰⁰⁴⁰ **Aucune des activités susmentionnées**
(veuillez décrire brièvement la nature de votre activité commerciale)

0041

Si vous avez répondu « Aucune des activités susmentionnées », veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique* fédérale et aux textes législatifs provinciaux et territoriaux correspondants. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. **Les réponses individuelles ne sont pas communiquées à Revenu Canada.** Des précisions supplémentaires figurent sur une feuille séparée jointe à la présente trousse.

Directives générales

1. Tous les montants en dollars doivent être en DOLLARS CANADIENS (\$ CAN).
2. Tous les montants en dollars doivent être arrondis au dollar près (p. ex. 8 555 417,40 \$ devient 8 555 417 \$).
3. Les pourcentages doivent être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Vos estimations les plus précises sont acceptables lorsque les chiffres réels ne sont pas disponibles.
5. Veuillez écrire lisiblement et en lettres moulées.
6. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur. Si vous choisissez ce mode de déclaration, veuillez composer le **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

Veillez inclure :

- les revenus que vous avez comptabilisés pour les ventes ou les transferts à d'autres entreprises ou à d'autres unités de votre entreprise;
- tous les revenus à l'étranger comptabilisés par cette unité commerciale;

exclure :

- les **taxes de vente** fédérale ou provinciales perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

\$ CAN

1. Total des ventes de services et biens produits	2299						
2. Tous les autres revenus d'exploitation Exclure : les intérêts et dividendes et les déclarer à la section B, ligne 4.	2077						
Veuillez énumérer les postes principaux : <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tbody> <tr> <td>2071</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2072</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2073</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	2071		2072		2073		
2071							
2072							
2073							
3. Total des revenus d'exploitation	2080						
4. Total des revenus non liés à l'exploitation (c.-à-d. intérêts et dividendes)	2097						
5. Revenu total (additionner les lignes 3 et 4 ci-dessus)	2098						
6. Veuillez estimer le pourcentage du total des revenus d'exploitation (section B, ligne 3) généré par des services ou d'autres produits nouveaux ou considérablement améliorés lancés par votre unité commerciale pendant la période de trois ans allant de 1996 à 1998.	% 2910						

Revenus selon la catégorie de services ou de biens

Veillez ventiler vos **ventes totales de services et biens produits** (déclarées à la section B, ligne 1, « Total des ventes de services et biens produits ») selon les catégories suivantes.

\$ CAN

7. Consultation (analyse des besoins des utilisateurs, de la conception de produits, du choix et de la mise en œuvre de systèmes)	2765
8. Base de données SIG (création, gestion et mise à jour)	2766
9. Applications SIG (production de produits d'information sur mesure dans divers domaines, la foresterie, l'utilisation des terres, l'environnement, les ressources hydrauliques, l'administration municipale, etc.)	2767
10. Prospection souterraine (levés miniers ou géophysiques)	2780
11. Prospection de surface (levés terrestres, géodésiques ou de génie civil)	2781
12. Prospection hydrographique (prospection de nappes aquifères)	2782
13. Cartographie hydrographique (cartographie de nappes aquifères)	2783
14. Établissement de cartes (photogrammétrie, cartographie et orthophotographie)	2770
15. Télédétection (photographie aérienne, imagerie aéroportée et par satellite, et interprétation et analyse de photos et d'images)	2771
16. Développement ou édition de logiciels (toutes les activités de développement ou d'édition de logiciels géomatiques commercialisés)	2772
17. Développement ou fabrication d'équipement (toutes les activités de développement et de fabrication d'équipement géomatique)	2784
18. Formation (toute activité liée à l'acquisition de nouvelles compétences)	2773
19. Ventes d'autres services et biens géomatiques produits	2785
Veillez énumérer les postes principaux :	2786
	2787
	2788
20. Ventes de tous les autres services et biens produits	2000
Veillez énumérer les postes principaux :	2001
	2002
	2003
21. Total (La somme des écritures doit être égale au montant inscrit à la section B, ligne 1, « Total des ventes de services et biens produits ».)	2305

C - Dépenses

Veillez inclure : toutes les dépenses à l'étranger comptabilisées par cette unité commerciale;

exclure : l'impôt sur le revenu et la partie des **taxes de vente** fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement.

\$ CAN

3010

1. Salaires et traitements des employés

- Prière d'indiquer les salaires et traitements de vos employés **avant toute retenue**.
- Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez une **formule T4 Supplémentaire** de Revenu Canada.
- Inclure les montants déposés dans des **comptes étrangers**.

Salaires et traitements;
p. ex. **inclure :**

- Congés annuels payés
- Honoraires des administrateurs
- Primes
(y compris la participation aux bénéfices)
- Commissions
- Gratifications
- Allocations imposables
(p. ex. logement et repas,
cadeaux comme des billets
d'avion pour les vacances)
- Salaires rétroactifs

Exclure :

1. Tous les paiements et dépenses liés à des contractuels de l'extérieur.
(Veillez indiquer ces paiements à la section C, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

Exemples :

- Le montant versé à une réceptionniste ou à un commis au classement engagé en vertu d'un contrat direct devrait être déclaré à la ligne 11, « Autres services professionnels et commerciaux »;
- le montant versé au personnel d'entretien ou de nettoyage aux termes d'un contrat direct devrait être déclaré à la ligne 5, « Achats de services d'entretien et de réparation ».

Sinon, déclarer ces montants à la section C, ligne 23,
« Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

2. Montants versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. salaire pour des travailleurs temporaires payés par l'entremise d'un bureau ou frais pour services de recrutement de personnel) (Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 6, « Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

Sinon, déclarer ces montants à la section C, ligne 23,
« Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

3. Montants versés à des occasionnels en l'absence de formule supplémentaire T4. (Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)

\$ CAN

3040

2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur

Inclure les montants ci-dessous :

- Cotisations à des régimes d'assurance-vie et d'assurance-maladie complémentaire (p. ex. soins de santé, soins dentaires, médicaments et soins de la vue)
- Cotisations au RPC/RRQ
- Cotisations aux régimes de pension établis par l'employeur
- Indemnisation pour accident du travail (régime provincial applicable à cette unité commerciale)
- Primes d'assurance-emploi
- Allocations de retraite ou paiements forfaitaires versés aux employés au moment de la cessation d'emploi ou de la mise à la retraite
- Tous les autres avantages sociaux, tels que les services de garderie et les régimes de prestations supplémentaires de chômage.

Exclure : Cotisations sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation (applicables à l'unité commerciale visée par la déclaration). Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

Dépenses pour achats de services

Inclure : uniquement les dépenses pour les services achetés d'une autre entreprise ou d'une unité distincte de votre entreprise.

Exclure : les services produits à l'interne par l'unité commerciale pour laquelle vous produisez la déclaration.

\$ CAN

3. Téléphone et autres services de télécommunications Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • les services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire et de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images; • les frais d'accès à Internet; • achats de services de transmission par câble et par satellite d'émissions de télévision, de radio et de musique. 	4101
4. Location et location à bail Inclure : la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autre matériel et outillage, et d'autres biens.	4115
5. Achats de services d'entretien et de réparation Inclure : les matières, les pièces et la main-d'œuvre. Inclure : les services de conciergerie et de nettoyage.	4175
6. Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais de services de recherche de personnel)	3080
7. Travaux de prospection ou de cartographie commandés en sous-traitance	3084
8. Services juridiques, de comptabilité et de vérification	4230
9. Services d'architecture, d'ingénierie, services scientifiques et techniques Inclure : les frais d'arpentage, d'aménagement intérieur et de dessin.	4245
10. Honoraires de consultation	4270
11. Autres services professionnels et commerciaux Inclure : les honoraires d'enseignement et de formation, les dépenses en recherche et développement, les frais de préparation de la paye, etc.	4275
12. Services financiers (p. ex. frais bancaires) Exclure : les frais d'intérêts (les déclarer à la section C, ligne 25).	4325
13. Primes d'assurance (responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement, etc.)	4350
14. Services de publicité	4365
15. Frais de voyage Inclure : les frais de transport de passagers, les frais d'hébergement, les frais de repas et d'autres allocations de voyage.	4366
16. Repas et divertissements Inclure : les achats pour les clients.	4367
17. Impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et permis Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • Impôts fonciers (sauf ceux imputés au compte des dépenses de location et de location à bail) • Droits de cession immobilière • Droits d'immatriculation des véhicules 	4410
18. Droits et redevances de franchisage	4440

Autres dépenses d'exploitation

		\$ CAN						
19. Fournitures de bureau Inclure : le papier, les fournitures pour photocopieurs, imprimantes et télécopieurs, les disquettes, les instruments pour écrire et les autres fournitures de bureau. Inclure aussi les ordinateurs, les logiciels et le mobilier de bureau s'ils ne sont pas capitalisés . Exclure : les frais de poste et de messagerie, ainsi que les frais de téléphone et les autres dépenses de télécommunications. (Veuillez déclarer ces montants à la section C, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services »; sinon, déclarez-les à la section C, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».) Exclure : les dépenses en immobilisations.		3301						
20. Toutes les autres matières, composantes et fournitures Veuillez énumérer les postes principaux : <table border="1" style="margin-left: 20px; width: 50%;"> <tr><td style="width: 50px;">3393</td><td></td></tr> <tr><td>3394</td><td></td></tr> <tr><td>3395</td><td></td></tr> </table>		3393		3394		3395		3392
3393								
3394								
3395								
21. Énergie (p. ex. électricité, essence, mazout, carburant diesel, gaz naturel, propane) Exclure : les dépenses en énergie imputées au compte des dépenses de location et de location à bail. (Veuillez déclarer les dépenses de location et de location à bail à la section C, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services »; sinon, déclarez-les à la section C, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)		4027						
22. Dépréciation et amortissement (de l'actif de l'unité commerciale visée par la déclaration, y compris l'amortissement des obligations locatives)		4520						
23. Toutes les autres dépenses d'exploitation (p. ex. contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, provision pour créances irrécouvrables, radiations, dons et régularisation du stock) Exclure : les frais d'intérêts et les déclarer à la section C, ligne 25.		4569						
Veuillez énumérer les postes principaux : <table border="1" style="margin-left: 20px; width: 50%;"> <tr><td style="width: 50px;">4561</td><td></td></tr> <tr><td>4562</td><td></td></tr> <tr><td>4563</td><td></td></tr> </table>		4561		4562		4563		
4561								
4562								
4563								
24. Total des dépenses d'exploitation		4599						
25. Frais d'intérêts (c.-à-d. les frais d'intérêts sur les obligations locatives et tous les autres frais d'intérêts divers) (p. ex. les intérêts sur les emprunts et la partie intérêts des paiements hypothécaires)		4630						
26. Dépenses totales (additionner les lignes 24 et 25 ci-dessus)		4699						

D - Caractéristiques de l'effectif

Question 1- Employés rémunérés

Veuillez estimer le nombre d'employés sur votre liste de paye pour une période de paye typique.

Exclure : les employés contractuels (c.-à-d. les travailleurs engagés pour un projet particulier ou une période déterminée qui ne figurent pas sur votre liste de paye). Veuillez répartir ce nombre entre les catégories suivantes :

	Nombre
1. Employés à temps plein Employés ayant travaillé selon le régime de la semaine normale de travail définie par l'entreprise.	6310
2. Employés à temps partiel Employés ayant travaillé moins d'heures que le nombre d'heures normal ou qui n'ont travaillé que pendant une période ou une saison donnée.	6311
3. Nombre total d'employés rémunérés (temps plein et temps partiel)	6312

Question 2 - Catégories d'employés rémunérés (consulter les définitions des catégories ci-après)

Ne déclarez chaque employé qu'une seule fois - si un employé appartient à plus d'une catégorie, inscrivez-le dans la catégorie « la plus élevée » du tableau (c.-à-d. un professionnel qui est aussi gestionnaire devrait être inscrit comme gestionnaire uniquement).

Définitions

Gestionnaires	Employés qui exercent les fonctions de gestion par la planification, l'organisation, la coordination, l'orientation, le contrôle et l'embauche, ainsi que l'élaboration, la mise en place ou l'application des politiques, directement ou par l'entremise d'autres niveaux de gestion. Les superviseurs qui n'accomplissent aucune des fonctions susmentionnées ne sont pas considérés comme des gestionnaires. Exemples : Président, associés principaux, vice-présidents, associés, chefs ou directeurs de services ou d'une gamme de produits, chefs ou directeurs adjoints.
Professionnels	Employés devant posséder au moins un grade universitaire de premier cycle ou l'équivalent. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. Exemples : Avocats, comptables, architectes, ingénieurs, spécialistes des sciences, spécialistes de l'informatique, spécialistes de la commercialisation et de la recherche, chefs de projet et superviseurs exclus du groupe des « gestionnaires ».
Personnel technique et métiers	Employés devant posséder un certificat ou un diplôme d'études collégiales, ou bien un certificat de compétence ou l'équivalent et dont la tâche première ne touche pas le domaine de la vente et de la commercialisation. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. Exemples : Technologues, techniciens de laboratoire, secrétaires juridiques, programmeurs, dessinateurs, métiers de la construction, machinistes, opérateurs de machines fixes, mécaniciens, réparateurs.
Personnel de commercialisation et de vente	Employés ne remplissant aucune fonction de supervision engagés principalement pour la vente ou la commercialisation de produits ou de services. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. Exemples : Commis vendeurs au détail, télévendeurs, agents immobiliers, agents d'assurance. Exclure les employés dont les fonctions exigent un grade universitaire ou une attestation d'études collégiales, ou ceux dont la supervision est la fonction principale.
Personnel d'administration, de bureau, de production et de soutien	Personnel qui fournit des services de bureau ou des services administratifs et personnel occupant des postes de production ou d'entretien n'exigeant pas de certificat de compétence ni une formation équivalente en cours d'emploi. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. Exemples : Secrétaires, réceptionnistes, experts en sinistres, commis au courrier et à la distribution, monteurs, emballeurs, trieurs, opérateurs de machines, entreposeurs, personnel de nettoyage, conducteurs d'équipement de transport et emplois qui n'exigent pas plus d'un mois de formation pour une personne n'ayant pas de certificat de compétence.
Autres	Si certains de vos employés ne se classent dans aucune catégorie susmentionnée, veuillez indiquer leur(s) profession(s).

4. Gestionnaires Inclure : les associés et les propriétaires actifs.	6331
5. Professionnels	6332
6. Personnel technique et métiers	6333
7. Personnel de commercialisation et de vente	6337
8. Personnel d'administration, de bureau, de production et de soutien	6334
9. Tous les autres (veuillez préciser) 6336	6335
10. Total (La somme des effectifs des catégories susmentionnées doit être égale au nombre d'employés rémunérés (temps plein et temps partiel) déclaré aux lignes 1 et 2 ci-dessus.)	6339
Question 3 - Employés contractuels 11. Employés contractuels Personnes engagées uniquement pour la durée d'un projet particulier ou pour une période déterminée.	6320

E - Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients

Les données sur la répartition des revenus par catégorie de clients serviront à améliorer les renseignements sur les origines de la demande de biens et de services. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous apprécierions vos commentaires sur les moyens de l'améliorer.

Veuillez indiquer la répartition en pourcentage du total des revenus d'exploitation (déclaré à la section B, ligne 3) selon la catégorie de clients auxquels vous avez fait la livraison des biens ou des services.

Clients au Canada		%
1.	Particuliers et ménages	8100
2.	Établissements publics (p. ex. hôpitaux, écoles, universités)	8120
3.	Gouvernement (administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et municipales)	8130
4.	Entreprises financières (p. ex. intermédiaires financiers, y compris les banques, les sociétés de fiducie, les sociétés financières d'État)	8112
5.	Toutes les autres entreprises (y compris les sociétés non financières d'État)	8115
6.	Clients à l'extérieur du Canada (exportations)	8140
Total		100%

Nom de la **personne** qui a rempli la section traitant de la **Catégorie de clients** (s'il diffère du nom inscrit à la page 1)
(En lettres moulées)

8190 | _____ | _____
Prénom | Nom de famille

Numéro de téléphone 8192
(et indicatif régional)

F - Répartition des revenus d'exploitation selon le lieu de résidence des clients

Les données sur la répartition des revenus selon le lieu de résidence des clients serviront à améliorer les renseignements sur le mouvement des biens et des services entre provinces et vers d'autres pays. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous apprécierions vos commentaires sur les moyens de l'améliorer.

Veillez indiquer la répartition en pourcentage du total des revenus d'exploitation (déclaré à la section B, ligne 3) selon le lieu de résidence des clients auxquels vous avez fait la livraison des biens ou des services.

1. Terre-Neuve	8400	
2. Île-du-Prince-Édouard	8415	
3. Nouvelle-Écosse	8405	
4. Nouveau-Brunswick	8410	
5. Québec	8420	
6. Ontario	8425	
7. Manitoba	8430	
8. Saskatchewan	8435	
9. Alberta	8440	
10. Colombie-Britannique	8445	
11. Yukon	8455	
Territoires du Nord-Ouest		
12. Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8451	
13. Nunavut	8452	
14. Territoires du Nord-Ouest (anciennes frontières) (somme des lignes 12 et 13 ci-dessus)	8450	
Clients à l'extérieur du Canada (exportations)		
15. États-Unis	8465	
16. Mexique	8470	
17. Tous les autres pays	8476	
Total		100%

G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Par rapport à l'exercice précédent, y a-t-il eu durant la présente période de déclaration des faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées pour votre unité commerciale?

1. Dans l'affirmative, veuillez cocher la ou les cases rendant le mieux compte de cette situation.

- | | |
|---|---|
| 9930 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus longue | 9931 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus courte |
| 9932 <input type="radio"/> Accroissement des affaires | 9933 <input type="radio"/> Baisse des affaires |
| 9934 <input type="radio"/> Plus d'heures supplémentaires | 9935 <input type="radio"/> Moins d'heures supplémentaires |
| 9936 <input type="radio"/> Opérations de change | 9937 <input type="radio"/> Fusion/Acquisition |
| 9938 <input type="radio"/> Mises à pied | 9939 <input type="radio"/> Accroissement de l'embauche |
| 9940 <input type="radio"/> Arrêt temporaire des activités | 9941 <input type="radio"/> Arrêt permanent des activités |
| 9942 <input type="radio"/> Grève | 9943 <input type="radio"/> Mauvais temps ou sinistre naturel |
| 9944 <input type="radio"/> Changement de fournisseur | 9945 <input type="radio"/> Changement dans la gamme de produits |
| 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9948 <input type="radio"/> Changements de la réglementation de la branche d'activité | 9949 <input type="radio"/> Changements de la fiscalité (perception de droits - droits antidumping prélevés auprès d'entreprises extraterritoriales) |

2. 9950 Autre (veuillez préciser)

H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire?

heures

2. Commentaires?

Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou d'autres sujets d'intérêt général :

- contenu du questionnaire
- nouvelles questions d'intérêt pour votre branche d'activité
- langue du questionnaire
- utilisation de la terminologie propre au domaine
- compréhension des questions (p. ex. à l'aide des définitions, des exemples d'inclusion et d'exclusion, des feuilles de codes, des directives, des guides de réponse)
- ordre et enchaînement des questions
- date de réception du questionnaire et temps donné pour y répondre
- autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants
- possibilité de déclaration électronique
- progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés

9920

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?



**Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666
ou
nous rejoindre par télécopieur au 1 888 883-7999.**

Merci d'avoir rempli le questionnaire.

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca.